

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

DÉCISION N° 00040 /D/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2025 du 14 MAI 2025 portant pré-sélection des entreprises retenues dans le cadre de la procédure de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°0001 TAAMI/MINEPIA/GT/2025 du 02 Avril 2025, relatif à la pré-qualification de consultants en vue de la normalisation des salles serveurs des services centraux.

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques;
Vu la loi n° 2024/013 du 23 décembre 2024 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2025;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;
Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code de marché ;
Vu la lettre-circulaire N°000019/LC/MINMAP DU 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution, consignation de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics ;
Vu la circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2025.

Considérant l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°0001/AAMI/MINEPIA/GT/2025 du 02 Avril 2025, relative à la pré-qualification de consultants en vue de la normalisation des salles serveurs des services centraux.

DECIDE :

Article 1^{er} : les entreprises ci-après ont été retenues dans le cadre de la pré-qualification relative à la l'Appel à Manifestation d'Intérêt susmentionné.

N°	ENTREPRISES PRE-QUALIFIEES
1.	ITECH SARL, BP : 15 346 Yaoundé, Tél : 222 23 15 60 / 675 29 25 44
2.	KIAMA S.A, BP 15 709 Yaoundé, Tél : 222 209 043, 697 81 25 15
3.	SPRINT PAY CAMEROON S.A, BP 1 342 Yaoundé, Tél : 686 08 37 99/ 691 65 39 09

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

14 MAI 2025
Yaoundé, le

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches
et des Industries Animales,
MAITRE D'OUVRAGE

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- Archives/Chronos.

Docteur TAÏGA